

# Commission consultative pour la qualité de l'air

Bilan 2024-2025 et recommandations

Le 2 mars 2026



## Commission consultative pour la qualité de l'air

Service des relations citoyennes et des communications  
Édifice Andrée-P. Boucher, 1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

### Présidente de la Commission

**Marie-Josée Asselin**

Conseillère municipale du district de Loretteville-Les Châtelers

### Commissaires citoyens en 2024-2025

**Jonathan Garneau**

Arrondissement de Beauport

**Salmata Diallo**

Arrondissement de La Cité-Limoilou

**Guillaume Thibodeau-Fortin**

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

**Lise Potvin**

Arrondissement Les Rivières

**Lydi-Anne Vézina-Im**

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

**Sylvain Chouinard**

Arrondissement de Charlesbourg

### Commissaires élus en 2024-2025

**Mélissa Coulombe-Leduc**

Conseillère municipale du district du Cap-aux-Diamants

**Louis Martin**

Conseiller municipal du district de Cap-Rouge-Laurentien

**Gaétan Pageau**

Maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette

**Jean Simard**

Conseiller de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

**René W. Picard**

Chef familial du Conseil de la Nation Wendat

### Partenaires de la Commission

**Tristan Landry**

Environnement et changement climatique Canada

**Hélène Bourassa**

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

**Docteur Philippe Robert**

Santé publique de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CP)

**Kateri Ouellet**

Aéroport international Jean-Lesage de Québec

**Hugues Paris**

Administration portuaire de Québec

**Caroline Brodeur**

Communauté métropolitaine de Québec

**Tristan Roy-Cyr**

Parc technologique du Québec Métropolitain

**Alexandre Turgeon**

Conseil régional de l'environnement

**Johanne Elsener**

Organisme Santé Urbanité

Québec, le 2 mars 2026

Monsieur Bruno Marchand

Maire de la Ville de Québec

Hôtel de ville de Québec,

2, rue des Jardins

Québec (Québec) G1R 4S9

Monsieur le Maire,

C'est avec un profond sentiment d'honneur et de responsabilité que la Commission consultative pour la qualité de l'air vous présente son tout premier bilan annuel.

Ce document témoigne de l'engagement des commissaires et des partenaires de la Commission à contribuer activement à l'amélioration de la qualité de l'air de l'agglomération de Québec. Il reflète également leur volonté de favoriser un dialogue ouvert, rigoureux et constructif entre l'ensemble des acteurs concernés.

Depuis son lancement à l'automne 2024, la Commission s'est penchée sur plusieurs axes du Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air de la Ville de Québec. À travers son mandat et ses travaux, elle vise notamment à protéger la santé humaine en réduisant les polluants atmosphériques ainsi qu'à préserver la qualité de l'air en diminuant les sources de nuisances.

Nous espérons que ce bilan 2024-2025, alimenté des principales recommandations de la Commission, saura éclairer les décisions à venir du conseil municipal et également renforcer les efforts collectifs vers un air plus sain pour tous les citoyens et citoyennes de l'agglomération de Québec.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



**Marie-Josée Asselin**

Présidente



**Manon Collette**

Secrétaire

## TABLE DES MATIÈRES

<b>COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA QUALITÉ DE L’AIR</b> .....	3
❖ MISSION ET MANDAT .....	3
❖ APPROCHE DÉPLOYÉE EN 6 STRATÉGIES.....	3
❖ COMPOSITION DE LA COMMISSION .....	4
❖ PLAN D’ACTION EN 7 GRANDS AXES.....	6
<b>2024 : ANNÉE FONDATRICE</b> .....	6
❖ PREMIERS TRAVAUX À L’AUTOMNE .....	7
❖ LA GOUVERNANCE AU CŒUR DES DISCUSSIONS.....	7
<b>2025 : ANNÉE DE RÉFLEXIONS ET D’ORIENTATIONS</b> .....	8
❖ COMBUSTION DU BOIS .....	8
❖ CHANTIERS ET MATÉRIAUX EN VRAC.....	9
<b>CONFÉRENCES POUR COMPRENDRE ET AGIR</b> .....	10
❖ VISION DE L’ARBRE ET VERDISSEMENT URBAIN .....	10
❖ PRÉSENTATION SPÉCIALE DU MELCCFP .....	10
<b>GROUPES DE TRAVAIL ENGAGÉS</b> .....	10
❖ DÉMARCHE CITOYENNE EN ÉMERGENCE .....	10
❖ COMITÉ DE TRAVAIL POUR UN MANDAT SPÉCIAL.....	10
❖ INITIATIVE CONCERTÉE POUR UN AIR PLUS SAIN .....	11
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION AUX ÉLUS</b> .....	11
❖ MOTION 1   CHAUFFAGE AU BOIS - GUIDE ET SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES.....	11
❖ MOTION 2   CARBONE NOIR - MESURES DANS L’AIR AMBIANT.....	11
❖ MOTION 3   CHANTIERS DE CONSTRUCTION - SUIVI DES POUSSIÈRES .....	12
<b>CONCLUSION</b> .....	13
❖ EXPÉRIENCE DES MEMBRES ET PISTES D’AMÉLIORATION .....	13
❖ PERSPECTIVES POUR L’AVENIR DE LA COMMISSION .....	13
<b>REMERCIEMENTS DE LA PRÉSIDENTE</b> .....	14

## COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA QUALITÉ DE L’AIR

La Commission consultative pour la qualité de l’air est créée le 22 novembre 2023 par l’adoption d’une résolution du conseil d’agglomération de Québec. Par cette initiative, la Ville de Québec renforce la gouvernance en matière de qualité de l’air afin d’optimiser les actions environnementales sur le territoire de l’agglomération. Elle favorise aussi le dialogue et le partage d’information entre les élus, les citoyens et les partenaires, dans le but de protéger la santé publique et préserver la qualité de l’air extérieur.



Le présent bilan 2024-2025 met en lumière les faits saillants de la première année d’existence de la Commission consultative pour la qualité de l’air. À l’issue des travaux de ses membres, la Commission dépose également dans ce document ses principales recommandations formulées sous forme de motions. Cette démarche vise à éclairer la prise de décision des élus du conseil municipal et du conseil d’agglomération de Québec, en réponse aux trois enjeux prioritaires identifiés lors de la création de la Commission :

- Amélioration de la qualité de l’air extérieur en diminuant les sources de nuisances.
- Protection de la santé des citoyennes et des citoyens par la réduction des polluants atmosphériques.
- Implantation d’une gouvernance sur la qualité de l’air pour l’agglomération de Québec.

### ❖ MISSION ET MANDAT

La Commission consultative pour la qualité de l’air répond au besoin d’air pur des citoyennes et des citoyens de l’agglomération de Québec. Elle se donne pour mission de protéger la santé humaine par la préservation de la qualité de l’air que nous respirons.

Son champ d’intervention est l’assainissement de l’atmosphère, soit l’ensemble de mesures visant le maintien d’un état de pureté sain de l’air. Elle cible notamment la réduction des polluants atmosphériques, tels que les particules fines et le dioxyde d’azote. Le mandat de la Commission se déploie en trois principaux objectifs :

- Assurer la pertinence des actions de toutes les parties prenantes qui sont mises en place sur le territoire de l’agglomération.
- Favoriser l’adhésion des citoyennes et des citoyens et des leaders de la communauté environnementale aux initiatives municipales.
- Optimiser le déploiement des activités prévues au Plan d’action 2023-2027 pour une saine qualité de l’air extérieur.

### ❖ APPROCHE DÉPLOYÉE EN 6 STRATÉGIES

Lors de la création de la Commission consultative pour la qualité de l’air, l’équipe responsable de la Ville de Québec a défini six stratégies structurantes afin d’en encadrer le déploiement. Ces stratégies constituent les fondations sur lesquelles repose la gouvernance de la Commission et orientent les interventions. Le tableau ci-dessous présente les six stratégies initiales.

REGROUPER LES ACTEURS	AUGMENTER LA VISION ET LA PORTÉE	ÉCOUTER ET CONSULTER
Ouvrir le dialogue entre les actuels comités environnementaux afin d’augmenter le partage et les interactions.	Étendre les gestes de vigilance environnementale sur l’ensemble de l’agglomération afin d’éclaircir toutes les sources de pollution atmosphérique.	Écouter les citoyennes et les citoyens et consulter les experts en matière de la qualité de l’air extérieur et de polluants.
ANALYSER ET ÉCHANGER	INFLUENCER ET RECOMMANDER	GUIDER ET AGIR
Être un lieu de captation des enjeux pour les acteurs. Partager les plans d’action en intégrant les actuels comités de vigilance. Identifier des pistes de solution en cas de difficultés.	Formuler des recommandations aux élus. Encourager une collaboration plus agile entre tous les acteurs de l’agglomération de Québec.	Assurer le suivi de la mise en œuvre des visions et plans de la Ville en lien avec l’amélioration de la qualité de l’air dans la Stratégie de développement durable, dont le Plan de transition et d’action climatique.

❖ COMPOSITION DE LA COMMISSION



La Commission consultative pour la qualité de l’air réunit des acteurs issus de quatre grandes dimensions : citoyenne, politique, partenariale et administrative. Cette diversité assure une représentativité équilibrée et une richesse de points de vue dans les échanges.

Les membres se rencontrent de quatre à six fois par année pour débattre d’enjeux, formuler des recommandations et assurer le suivi des actions en matière de qualité de l’air extérieur. Des experts et des invités spéciaux sont aussi invités à contribuer aux discussions. Voici la composition de la Commission.

**Représentation citoyenne**

La Commission compte six commissaires citoyens, issus et représentatifs des six arrondissements de la ville de Québec. Leur implication bénévole, leur sens de l’écoute et leur connaissance du terrain apportent une contribution précieuse aux travaux. Par leur présence assidue à chaque séance, ils assurent une représentativité fidèle des préoccupations locales et enrichissent les réflexions. Voici les six commissaires citoyens de la Commission consultative pour la qualité de l’air :

Arrondissement de Beauport	<b>Jonathan Garneau.</b> Commissaire citoyen
Arrondissement de La Cité-Limoilou	<b>Salmata Diallo.</b> Commissaire citoyenne
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	<b>Guillaume Thibodeau-Fortin.</b> Commissaire citoyen
Arrondissement Les Rivières	<b>Lise Potvin.</b> Commissaire citoyenne
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	<b>Lydi-Anne Vézina-Im.</b> Commissaire citoyenne
Arrondissement de Charlesbourg	<b>Sylvain Chouinard.</b> Commissaire citoyen



**Représentation politique**

Les commissaires élus représentant la Ville de Québec, la Ville de L’Ancienne-Lorette, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et le Conseil de la Nation Wendat, jouent un rôle essentiel dans les travaux de la Commission.

Leur engagement politique, leur connaissance fine des réalités territoriales et leur participation active contribuent à enrichir les réflexions et à renforcer la portée des recommandations formulées. Voici les six commissaires élus de la Commission pour la période du présent bilan.



- **Marie-Josée Asselin.** Présidente. Conseillère municipale du district de Loretteville-Les Châteaux
- **Mélissa Coulombe-Leduc.** Commissaire élue. Conseillère municipale du district du Cap-aux-Diamants
- **Louis Martin.** Commissaire élu. Conseiller municipal du district de Cap-Rouge–Laurentien



- **Gaétan Pageau.** Commissaire élu. Maire de la Ville de L'Anceinte-Lorette



- **Jean Simard.** Commissaire élu. Conseiller municipal du district no 2. Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



- **René W. Picard.** Commissaire élu. Chef familial du Conseil de la Nation Wendat

### Partenaires institutionnels et environnementaux

Neuf partenaires collaborent aux travaux de la Commission. Leur expertise, leur disponibilité et leur engagement contribuent à enrichir les réflexions et à ancrer les recommandations dans les réalités du territoire. Leur présence témoigne d'un engagement partagé envers l'amélioration de la qualité de l'air, la protection de l'environnement et la santé publique. Voici ces partenaires :

 Environnement et Changement climatique Canada	 Transports et Mobilité durable Québec	 Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale Québec	 YQB Aéroport international Jean-Lesage de Québec	 PORT QUÉBEC
<b>Tristan Landry</b>	<b>Hélène Bourassa</b>	<b>Philippe Robert</b>	<b>Kateri Ouellet</b>	<b>Hugues Paris</b>
Directeur général régional. Région de l'Est et du Centre	Directrice de la coordination et des relations avec le milieu	Directeur de santé publique de la Capitale-Nationale	Directrice Environnement	Vice-président Développement durable
 Communauté métropolitaine de Québec	 COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE PARC TECHNOLOGIQUE DE QUÉBEC	 CRE capitale-nationale CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE	 Ça marche Doc! SANTÉ URBANITÉ	
<b>Caroline Brodeur</b>	<b>Tristan Roy Cyr</b>	<b>Alexandre Turgeon</b>	<b>Johanne Elsener</b>	
Directrice générale et trésorière	Représentant du Comité développement durable.	Directeur général	Représentante de l'organisme	

### Un comité directeur à vocation stratégique

Pour une gouvernance efficace et cohérente, la Commission s'appuie également sur un comité directeur. Placé sous la responsabilité du directeur du Service des relations citoyennes et des communications, ce comité soutient la présidente par des recommandations stratégiques éclairées, priorise les travaux et veille à la planification des séances. Voici les membres qui composent ce comité engagé au service de la qualité de l'air.

- **Marie-Josée Asselin.** Présidente de la Commission consultative pour la qualité de l'air
- **Stephan Bugay.** Directeur général adjoint. Services de proximité
- **Martin Lefebvre.** Directeur. Service des relations citoyennes et des communications. Responsable du comité directeur
- **Carolyn Larouche.** Directrice. Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg. Prévention et qualité du milieu
- **Manon Collette.** Directrice de projets. Service des relations citoyennes et des communications. Secrétaire de la Commission

## Une équipe municipale engagée

La Commission consultative pour la qualité de l'air bénéficie de l'appui d'une équipe multidisciplinaire issue de l'administration municipale. Ce groupe accompagne la présidente dans l'exercice de son mandat, la programmation annuelle, la coordination des séances et la mise en œuvre des actions. Par sa rigueur et son engagement, l'équipe contribue directement à la qualité des travaux ainsi qu'à la pertinence et à la pérennité de la Commission. Voici ces membres engagés et dévoués de la Ville de Québec.

- **Stephan Bugay.** Directeur général adjoint. Services de proximité.
- **Martin Lefebvre.** Directeur. Service des relations citoyennes et des communications
- **Carolyne Larouche.** Directrice. Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg. Prévention et qualité du milieu
- **Manon Collette.** Directrice de projets. Service des relations citoyennes et des communications. Secrétaire de la Commission
- **Matthieu Alibert.** Directeur. Division de la prévention et du contrôle environnemental
- **Guillaume Giroud.** Directeur. Section du suivi des réseaux et des milieux de vie
- **Caroline Gates.** Conseillère en environnement. Division de la prévention et de la qualité du milieu
- **François Innes.** Conseiller en environnement. Division de la prévention et de la qualité du milieu
- **Mélanie Courteau.** Conseillère à l'information. Service des relations citoyennes et des communications
- **Audrey-Anne Sauvé-Bouchard.** Conseillère en communication. Service des relations citoyennes et des communications
- **Diana Ortiz.** Adjointe administrative. Service des relations citoyennes et des communications
- **Virginie Beltrando.** Commis spécialisée. Service des relations citoyennes et des communications

## ❖ PLAN D'ACTION EN 7 GRANDS AXES



Le Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur constitue le cadre stratégique de référence de la Commission consultative pour la qualité de l'air. Mis en œuvre par la Ville de Québec, ce premier plan d'action encadre les efforts de suivi et d'amélioration de la qualité de l'air extérieur.

Les priorités confiées aux membres de la Commission s'inscrivent en cohérence avec les sept grands axes d'intervention sur lesquels repose le Plan d'action 2023–2027 :

- Axe 1 - Transport, circulation et transition énergétique
- Axe 2 - Combustion du bois
- Axe 3 - Chantiers – matériaux en vrac
- Axe 4 - Optimisation des visions ou stratégies existantes
- Axe 5 - Modélisation et amélioration des connaissances locales
- Axe 6 - Gouvernance – communication
- Axe 7 - Liens avec des équipes de recherche

## 2024 : ANNÉE FONDATRICE

L'année 2024 marque le lancement officiel de la Commission consultative pour la qualité de l'air. Trois temps forts jalonnent cette première année, consacrée à l'établissement des fondements de la démarche et à la mise en place d'un cadre de collaboration entre les commissaires élus, l'administration municipale, les partenaires et les commissaires citoyens. Ce chapitre du bilan retrace les étapes de cette année fondatrice, qui permet de poser les bases d'une gouvernance, d'un dialogue structuré et d'une mobilisation collective.



**Hiver** : les fondations de la gouvernance et du fonctionnement de la Commission sont établies en collaboration avec la présidente, les commissaires élus de la Ville de Québec et l'équipe de l'administration. Les profils des citoyens recherchés ainsi que les partenaires institutionnels et environnementaux sont également identifiés.

**Printemps et été** : un appel public de candidatures est lancé pour les commissaires citoyens. Un événement spécial du 26 juin 2024, en présence du maire et des élus de la Ville de Québec, souligne la nomination des 6 citoyens invités à siéger à la Commission. Des partenaires institutionnels et environnementaux sont conviés à se joindre à la démarche.

**Automne** : la Commission amorce ses premiers travaux avec une équipe représentative de diverses expertises et perspectives, réunie autour d'une mission commune : protéger la santé humaine par la préservation de la qualité de l'air que nous respirons.

## ❖ PREMIERS TRAVAUX À L'AUTOMNE

Deux premières séances marquent le début concret du mandat de la Commission, posant les jalons d'une gouvernance fondée sur l'écoute, la collaboration et l'action. Les membres se réunissent les 18 septembre et 20 novembre 2024. L'initiative citoyenne *Limoiil'Air* figure également à l'agenda, avec une présentation spéciale de ses fondateurs le 19 décembre 2024.

Le 18 septembre 2024, la Commission amorce ses travaux en bénéficiant d'une conférence éclairante, véritable « qualité de l'air 101 ». Les membres se familiarisent avec les enjeux fondamentaux liés à la qualité de l'air ambiant de l'agglomération de Québec, grâce à deux rapports clés : Mon environnement, ma santé et le rapport du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques, qui dresse un portrait détaillé de la situation dans le secteur Limoilou–Basse-Ville.

À cette occasion, quatre experts invités partagent leurs connaissances. Messieurs Jean-Pierre Charland, Claude Thellen, Docteur Philippe Robert et Christian Riel-Roberge livrent une conférence riche en enseignements et recommandations, notamment au sujet des impacts de la qualité de l'air sur la santé, du portrait de l'air à Québec, des mesures d'amélioration ainsi que de la gouvernance.

## ❖ LA GOUVERNANCE AU CŒUR DES DISCUSSIONS

La gouvernance entourant la qualité de l'air est au cœur des échanges de la Commission lors de la séance du 20 novembre 2024. Une cartographie des parties prenantes est dévoilée, illustrant un véritable écosystème intersectoriel. Ce portrait global, appelé à évoluer avec l'apport de la Commission, offre une vision à 360° de la gouvernance actuelle en matière de qualité de l'air ambiant.



**Les partenaires et autres parties prenantes** sont présentés sous l'angle de leur contribution aux enjeux liés à la qualité de l'air ambiant, ce qui permet de mieux cerner les rôles et responsabilités de chacun.

**Les comités intersectoriels** sont également introduits : le Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air de La Cité-Limoilou (CICEL); le Comité de cohabitation du Port-Communauté (CCPC); le Comité de bon voisinage des parcs des Carrières (CBVPC); le Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR); le Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP).

## Atelier FFMO | Gouvernance actuelle et idéale pour la qualité de l'air

Un atelier consacré à l'analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la gouvernance actuelle permet de dégager des pistes concrètes pour renforcer la gestion de la qualité de l'air de l'agglomération de Québec. Cette réflexion de la Commission constitue un intransigant clé à l'optimisation de l'axe 6 « Gouvernance et communication » du Plan d'action 2023–2027 pour une saine qualité de l'air. Voici les mesures identifiées et mises en œuvre par l'équipe de l'administration à la suite de l'atelier de novembre.

## Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur

### Axe 6 – Gouvernance et communication

#### Bonification de la réglementation

- ✓ Analyse comparative des règlements d'autres municipalités (avis technique réalisé);
- ✓ Amélioration du site Web de la Ville pour informer les citoyennes et les citoyens, notamment en lien avec les appareils à combustion;
- ✓ Mise en valeur de la thermopompe comme solution prévisible et durable.

#### Amélioration des communications

- ✓ Déploiement d'un plan de communication incluant des mini-capsules éducatives sur les types d'appareils (poêles, encastrables, foyers décoratifs) et les bonnes pratiques d'utilisation des appareils à combustible solide;
- ✓ Évaluation de l'accompagnement possible pour les propriétaires de maisons patrimoniales avec foyers ancestraux.

#### Mieux structurer les mécanismes de gouvernance

- ✓ Création de sous-comités sectoriels (ex. : carrières, particules);
- ✓ Meilleure distinction entre les rôles des comités (sélection plus ciblée des participants).

#### Développement de connaissances

- ✓ Soutien à des projets de recherche ciblés pour outiller les décisions;
- ✓ Développement d'outils de prévision des conditions météorologiques propices à la dégradation de la qualité de l'air.

#### Collaboration intermunicipale

- ✓ Maintien des représentations de la Ville au sein de regroupements municipaux;
- ✓ Appui à des projets collaboratifs intermunicipaux pour :
  - Partager les meilleures pratiques;
  - Coordonner les efforts de réduction des émissions à la source;
  - Améliorer la cohérence régionale des actions pour la qualité de l'air.

### Comités intersectoriels : vers une gouvernance intégrée

La multiplication des comités intersectoriels et la redondance des sujets abordés posent des enjeux de coordination. Certains thèmes sont discutés à la table de plusieurs instances, et des organismes partenaires siègent à plus d'un comité. Ce sont là quelques-uns des constats relevés lors de l'atelier de novembre 2024 au sujet des divers comités.

La Commission souhaite amorcer une consultation auprès des responsables des comités existants. L'objectif : repérer des pistes de concertation et, au besoin, favoriser une meilleure intégration à un écosystème élargi. La vision d'une gouvernance idéale regroupe les principaux enjeux liés à la qualité de l'air sous l'égide de la Commission. En s'appuyant sur le Plan d'action pour une saine qualité de l'air de la Ville de Québec, cette approche intégrée permettrait de mieux orienter les efforts collectifs, de réduire les chevauchements et de maximiser l'impact des actions sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

## 2025 : ANNÉE DE RÉFLEXIONS ET D'ORIENTATIONS

En 2025, la Commission consultative pour la qualité de l'air intensifie ses travaux et approfondit les réflexions amorcées l'année précédente. Grâce à des ateliers collaboratifs et à des échanges avec des experts invités et des conseillers de l'administration municipale, plusieurs orientations structurantes émergent, traduisant les préoccupations et les pistes d'action privilégiées.

Six rencontres, quatre en présentiel (31 janvier, 27 mars, 22 mai, 25 septembre) et deux virtuelles (23 avril, 5 juin), permettent d'explorer des axes prioritaires tels que la combustion du bois (axe 2), les chantiers et les matériaux en vrac (axe 3), ainsi que l'optimisation des stratégies existantes (axe 4), notamment en lien avec la Vision de l'arbre. Le prochain chapitre du bilan met en lumière des orientations dégagées par les membres de la Commission ainsi que les mesures identifiées et mises en œuvre par l'administration à la suite d'ateliers.

### ❖ COMBUSTION DU BOIS

La combustion du bois est le sujet à l'ordre du jour de la séance du 30 janvier 2025. Plusieurs orientations sont dégagées lors d'un atelier, notamment en matière de sensibilisation, de réglementation et de subventions. Cette réflexion de la Commission constitue un intrant clé à l'optimisation de l'axe 2 « *Combustion du bois* » du Plan d'action 2023–2027 pour une saine qualité de l'air. Voici les mesures identifiées et mises en œuvre par l'administration municipale à la suite de l'atelier.

## Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur Axe 2 – Combustion du bois

### Bonification de la réglementation

- ✓ Réalisation d'un avis d'expert : analyse comparative des règlements d'autres villes pour guider les ajustements réglementaires locaux

### Information et sensibilisation des citoyens

- ✓ Amélioration du site Web municipal pour mieux informer l'ensemble de la population sur :
  - Les impacts des appareils à combustion sur la santé et l'environnement;
  - Les aspects à considérer au moment de l'achat (selon les divers types d'appareils);
  - L'importance de favoriser des options plus prévisibles comme la thermopompe.

### Plan de communication renforcé

- ✓ Déploiement de capsules d'information en ligne sur :
  - La déclaration obligatoire des appareils;
  - La distinction entre poêles, encastrables et foyers décoratifs;
  - Les bonnes pratiques d'utilisation des appareils à combustible solide.

### Accompagnement adapté au patrimoine

- ✓ Évaluation de la possibilité d'offrir un soutien spécifique aux propriétaires de maisons patrimoniales munies de foyers anciens.

### Outils de prévision améliorés

- ✓ Développement d'outils de prévision météorologique permettant d'anticiper les épisodes de dégradation de la qualité de l'air.

## ❖ CHANTIERS ET MATÉRIAUX EN VRAC

L'axe « *Chantiers et matériaux en vrac* » est au cœur de la séance du 27 mars. Des représentants de Glencore Canada Corporation et d'OraVentis, deux entreprises œuvrant au Port de Québec, présentent leurs efforts pour réduire les émissions fugitives. Madame Amélie Rouleau et monsieur Maurice Moreau partagent généreusement l'expertise de Glencore Canada Corporation en gestion de l'environnement. Monsieur Daniel Cantin, d'OraVentis, propose une présentation éclairante sur le LIDAR, une technologie expérimentée au Port de Québec pour télédétecer les particules en suspension. Une conférence, portant sur la bonne gestion des poussières issues des chantiers de construction, est également présentée par l'administration municipale.

Un atelier permet de dégager des orientations fondées sur une approche intégrée : collaboration, innovation et rigueur réglementaire. Ces pistes ont le potentiel de mobiliser l'ensemble des acteurs, des travailleurs aux donneurs d'ordres, et d'encourager des actions concrètes sur le terrain. Elles visent à améliorer la qualité de l'air, protéger la santé publique et renforcer la performance environnementale des chantiers. Voici chaque orientation avec son objectif respectif.

## Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur Axe 3 - Chantiers - Matériaux en vrac

### Favoriser la collaboration et la concertation

- ✓ Créer des ponts entre les acteurs pour partager les bonnes pratiques et identifier, ensemble, des solutions.

### Impliquer activement les travailleurs

- ✓ Mobiliser les travailleurs comme acteurs clés de la mise en œuvre des mesures d'atténuation.

### Encourager l'innovation technologique pour le suivi des poussières

- ✓ Utiliser les nouvelles technologies pour mieux prévenir, surveiller et intervenir.

### Ajuster le cadre réglementaire et normatif

- ✓ Garantir des standards de qualité environnementale.

### Définir de bonnes pratiques applicables sur le terrain

- ✓ Réduire les émissions de poussières par des actions ciblées sur les chantiers et les matériaux.

### Développer des outils de suivi et de sensibilisation

- ✓ Centraliser les connaissances et faciliter l'accès à l'information pour tous les acteurs.

### Intégrer des incitatifs financiers

- ✓ Relier la performance environnementale à l'aide financière.

## CONFÉRENCES POUR COMPRENDRE ET AGIR

Tout au long de sa première année d'existence, la Commission bénéficie de présentations inspirantes et éclairantes. Portées par des professionnels municipaux, des partenaires, des experts et des citoyens engagés, elles enrichissent les connaissances des membres, stimulent les échanges et encouragent des actions concrètes en faveur d'un air plus sain. Voici celles de la séance du 22 mai 2025.

### ❖ VISION DE L'ARBRE ET VERDISSEMENT URBAIN

La Commission se penche sur la mise à jour de la Vision de l'arbre de la Ville de Québec à la séance du 22 mai 2025. L'équipe municipale, composée de madame Gabrielle Dutil, et messieurs Christian Bélanger, Ghislain Breton et François Légaré, partage une vision inspirante du verdissement urbain. Le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO), avec messieurs Samuel Royer-Tardif et Guillaume Simard, présente une étude éclairante sur les zones à prioriser. Enfin, monsieur Mathieu Caron, directeur d'Emprises espaces urbains, témoigne d'un engagement citoyen remarquable pour le reboisement des milieux urbains.

### ❖ PRÉSENTATION SPÉCIALE DU MELCCFP

Le 22 mai 2025, le MELCCFP participe à une séance de la Commission pour présenter les rôles du ministère, les outils réglementaires et le réseau de surveillance de la qualité de l'air. La présence de mesdames Caroline Fleury, Nathalie La Violette, Vicky Leblond, Marie-Christine Briand, Catherine Savard, Isabelle Leclerc et de monsieur Michel Gélinas marque une étape importante dans le dialogue entre cette instance du gouvernement du Québec et la Commission.

## GROUPES DE TRAVAIL ENGAGÉS

Afin de soutenir la prise en charge de mandats spéciaux, la Commission met sur pied des groupes de travail. Ces espaces de collaboration permettent aux commissaires, aux partenaires et aux membres de l'administration de se mobiliser entre les séances pour approfondir les enjeux et faire progresser des projets. En 2025, deux groupes sont constitués : le comité combustion du bois et le comité QSL.

Les initiatives portées par ces comités illustrent la capacité de la Commission à conjuguer expertise citoyenne, rigueur institutionnelle et volonté d'agir ensemble pour améliorer la qualité de l'air. Ce chapitre témoigne d'un engagement soutenu, fondé sur le codéveloppement et l'intelligence collective. La Commission tient à exprimer sa reconnaissance envers ces membres dont la collaboration active et l'engagement continu permettent de faire avancer ses travaux avec rigueur, pertinence et esprit de coopération.

### ❖ DÉMARCHE CITOYENNE EN ÉMERGENCE

À l'initiative des commissaires Guillaume Thibodeau-Fortin et Louis Martin, le projet pilote Primev'Air est présenté le 20 novembre 2024. Axé sur la réduction des émissions de particules fines liées au chauffage au bois dans le secteur de l'école Les Primevères, le concept suscite l'intérêt de la Commission pour son potentiel mobilisateur, notamment auprès du Conseil de quartier de l'Aéroport.

La démarche Limoil'Air, présentée en 2024 par messieurs Raymond Poirier et Guillaume Simard, vient enrichir l'idée. Propulsée par RevolvAir, elle illustre des efforts concertés et soutenus par un conseil de quartier. En janvier 2025, le comité combustion du bois est créé avec messieurs Guillaume Thibodeau-Fortin (responsable), Louis Martin, Christian Riel-Roberge et Guillaume Giroud.

Le 8 avril 2025, le comité participe à l'assemblée générale du Conseil de quartier de l'Aéroport. Leur présentation, portant sur les impacts du chauffage et les bonnes pratiques à adopter, constitue un moment fort de sensibilisation citoyenne. Cette initiative a contribué à l'émergence d'une mobilisation locale, maintenant portée de façon autonome par RevolvAir et le Conseil de quartier.

### ❖ COMITÉ DE TRAVAIL POUR UN MANDAT SPÉCIAL

En décembre 2024, la Table citoyenne Littoral Est invite la Commission à se prononcer sur une proposition de l'entreprise QSL concernant un éventuel terminal de conteneurs au Port de Québec. En réponse, un comité de travail est formé en janvier 2025, composé de mesdames Johanne Elsener (responsable), Salmata Diallo et Caroline Gates et monsieur Sylvain Chouinard.

Chargé d'élaborer une liste de questions à soumettre à QSL pour obtenir les données nécessaires à une future prise de position, le comité transmet ses recommandations au comité directeur en mai 2025. Le 25 septembre, la Commission décide de maintenir une veille active sur le dépôt d'un avis de projet auprès de l'Administration portuaire de Québec, en vue de formuler, au moment opportun, ses recommandations aux élus du conseil municipal.

## ❖ INITIATIVE CONCERTÉE POUR UN AIR PLUS SAIN

Le 25 septembre 2025, la Commission est informée d'une recommandation portée conjointement par les commissaires Salmata Diallo et Sylvain Chouinard, ainsi que la partenaire Johanne Elsener. L'initiative présentée vise à demander au gouvernement du Québec de revoir les normes relatives aux particules fines (PM<sub>2,5</sub>) et d'adopter une stratégie nationale de l'air. La recommandation, transmise aux membres pour examen, sera inscrite à l'ordre du jour de la Commission lors de la reprise des travaux en 2026.

## RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION AUX ÉLUS

À l'issue des travaux 2024-2025, la Commission formule trois recommandations officielles à l'attention du conseil municipal et du conseil d'agglomération de Québec. Ses recommandations portent sur le chauffage au bois, le carbone noir et les chantiers de construction. Présentées sous forme de motions, elles traduisent les consensus établis entre les commissaires, les partenaires et l'administration municipale.

Chacune de ces motions incarne pleinement la mission de la Commission consultative pour la qualité de l'air : protéger la santé humaine en agissant concrètement pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons.

### ❖ MOTION 1 | CHAUFFAGE AU BOIS - GUIDE ET SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES

#### ATTENDU QUE

- L'utilisation des appareils à combustible solide est une source importante de particules fines dans l'atmosphère;
- La qualité de l'air est une préoccupation majeure pour la Ville de Québec ainsi que pour la population, en raison notamment des épisodes récurrents de smog hivernal liés, en partie, aux particules fines émises par ces appareils;
- La Ville de Québec a adopté les règlements R.V.Q. 2954 et R.V.Q. 2950 visant à réduire ces émissions, en favorisant l'utilisation d'appareils certifiés et en encourageant la transition vers des équipements plus performants et moins polluants;
- Les commissaires estiment que l'application de bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien des appareils à combustible solide contribue à réduire les émissions de particules fines dans l'air ambiant, et que la sensibilisation des citoyennes et citoyens demeure essentielle afin de maximiser les bénéfices sanitaires et environnementaux des initiatives déjà ciblées par les règlements municipaux;
- La Ville de Québec a entrepris des démarches afin de produire un guide vulgarisé et accessible sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation des appareils de chauffage au bois, notamment par le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

**La Commission consultative pour la qualité de l'air recommande au conseil municipal de la Ville de Québec et au conseil d'agglomération de Québec ce qui suit :**

- **IL EST PROPOSÉ QUE la Ville de Québec**, en plus des règlements qui encadrent les appareils de chauffage au bois, poursuive la réalisation d'un guide de bonnes pratiques afin de sensibiliser la population aux bénéfices d'une utilisation responsable et ainsi, de contribuer à la réduction des émissions locales de particules fines.

### ❖ MOTION 2 | CARBONE NOIR - MESURES DANS L'AIR AMBIANT

#### ATTENDU QUE

- Les particules fines émises par les appareils à combustible solide ont un impact significatif sur la santé de la population;
- L'utilisation des appareils à combustible solide constitue une source importante de particules fines dans l'atmosphère;
- La qualité de l'air constitue une préoccupation importante pour la Ville de Québec ainsi que pour la population, notamment en raison des épisodes récurrents de smog hivernal observés chaque année, liés en partie aux particules fines émises par les appareils à combustion solide utilisés pour le chauffage;
- La Ville de Québec a adopté les règlements R.V.Q. 2954 et R.V.Q. 2950 visant à réduire les émissions liées aux appareils à combustion solide, notamment en favorisant l'utilisation d'appareils certifiés et en encourageant la transition vers des équipements de chauffage plus performants et moins polluants;

- La mesure en continu du carbone noir permet un suivi en temps réel et une détection plus agile des épisodes de pollution, contrairement au lévoglucosane, dont l'analyse nécessite un échantillonnage sur filtre et entraîne des délais liés aux traitements en laboratoire;
- Le carbone noir constitue un indicateur fiable des sources de combustion permettant de distinguer et d'analyser les contributions respectives du secteur des transports versus le chauffage au bois;
- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ne mesure plus le carbone noir à la station Québec - Primevères, là où sont pourtant relevées les plus fortes concentrations de particules fines liées à la combustion du bois;
- La station de mesure de Québec-Vieux-Limoilou, située près d'installations industrielles, limite la représentativité des données pour évaluer précisément l'impact du chauffage résidentiel au bois;
- La Ville de Québec souhaite offrir aux citoyennes et citoyens un portrait complet des variations des polluants liés au chauffage au bois sur l'ensemble de son territoire, notamment dans les quartiers résidentiels où la densité d'appareils à combustible solide est plus élevée.

**La Commission consultative pour la qualité de l'air recommande au conseil municipal de la Ville de Québec et au conseil d'agglomération de Québec ce qui suit :**

- **IL EST PROPOSÉ QUE** la Ville de Québec installe des instruments qui mesurent la concentration de carbone noir dans les secteurs où la concentration d'appareils à combustible solide est particulièrement élevée, afin de mieux suivre les impacts de l'application des règlements municipaux et d'en informer la population.
- **IL EST PROPOSÉ QUE** la Ville de Québec sollicite le gouvernement du Québec pour qu'il contribue au financement de cette opération.

## ❖ MOTION 3 | CHANTIERS DE CONSTRUCTION - SUIVI DES POUSSIÈRES

### ATTENDU QUE

- Les activités du secteur de la construction constituent une source importante de particules fines et de la remise en suspension des particules dans l'air ambiant;
- La Ville de Québec dispose d'équipements portatifs permettant de réaliser des mesures ponctuelles de concentrations de particules fines et de poussières à proximité des chantiers;
- La protection de la qualité de l'air fait partie des responsabilités de la Ville de Québec envers l'ensemble de ses citoyennes et citoyens;
- La sensibilisation des entrepreneurs et responsables de chantier est essentielle pour encourager l'adoption de bonnes pratiques limitant les émissions de poussières et de particules fines.

**La Commission consultative pour la qualité de l'air recommande au conseil municipal de la Ville de Québec et au conseil d'agglomération de Québec ce qui suit :**

- **IL EST PROPOSÉ QUE** la Ville de Québec effectue des mesures ponctuelles de la qualité de l'air à proximité des principaux chantiers de construction et qu'elle utilise ces données comme outil de sensibilisation auprès des entrepreneurs et responsables de chantier afin de favoriser une meilleure gestion des émissions de poussières et de particules fines en suspension;
- **IL EST PROPOSÉ QUE** la Ville de Québec collabore avec ses partenaires de recherche afin de mieux comprendre les sources d'émissions liées à la construction (ex. : types de chantiers, tailles de chantiers, etc.).

## CONCLUSION

### ❖ EXPÉRIENCE DES MEMBRES ET PISTES D'AMÉLIORATION

Nous avons sondé les commissaires et partenaires au sujet de leur expérience personnelle 2024-2025. Le sondage de satisfaction révèle une appréciation générale favorable des membres envers le fonctionnement de la Commission, avec une moyenne de satisfaction de 8 sur 10. Les répondants saluent la qualité des rencontres, la diversité des sujets abordés, l'expertise mobilisée et l'esprit de collaboration. Des pistes d'amélioration sont proposées : mieux équilibrer les présentations et les échanges, clarifier le rôle des partenaires, intégrer davantage d'experts externes, et renforcer le suivi des recommandations. Les membres suggèrent aussi de diversifier les horaires, d'alléger les rencontres et de mieux valoriser les commissaires citoyens.

### ❖ PERSPECTIVES POUR L'AVENIR DE LA COMMISSION

Commissaires et partenaires expriment le souhait de consolider le rôle consultatif de la Commission ainsi que d'élargir sa portée. Quatre axes prioritaires se dégagent pour orienter les futurs travaux : la gouvernance et la communication, la combustion du bois ainsi que la modélisation des connaissances locales et le secteur industriel.

Les membres recommandent également d'aborder la qualité de l'air intérieur, de développer des outils de suivi, d'élargir la participation citoyenne et de renforcer les liens avec les milieux scientifiques et gouvernementaux. Toutes ces perspectives traduisent une volonté commune d'agir avec rigueur, ouverture et ambition pour améliorer durablement la qualité de l'air.

## REMERCIEMENTS DE LA PRÉSIDENTE


Au terme de cette première année d'existence de la Commission consultative pour la qualité de l'air, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers les six citoyennes et citoyens qui ont posé leur candidature pour devenir commissaires et qui siègent aujourd'hui à la Commission : Mesdames Salmata Diallo, Lise Potvin et Lydi-Anne Vézina-Im, ainsi que Messieurs Jonathan Garneau, Guillaume Thibodeau-Fortin et Sylvain Chouinard. Leur engagement civique est remarquable et mérite d'être souligné. Leur volonté de contribuer activement à la qualité de vie de leur communauté est une source d'inspiration pour nous tous.

Je remercie également les partenaires institutionnels et environnementaux qui ont répondu avec enthousiasme à l'invitation du maire de Québec. Leur engagement, à la fois rigoureux et généreux, témoigne d'une volonté commune de servir les citoyennes et les citoyens de l'agglomération. Ensemble, nous travaillons pour l'air qu'ils respirent, pour leur santé globale et durable, et pour un avenir plus sain.

Je salue chaleureusement mes collègues élus des villes de Québec, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures et de la Nation Wendat. Leur confiance et leur contribution active à nos travaux ont été essentielles à la mise en œuvre de notre mandat.

Enfin, je tiens à remercier les équipes de la Ville de Québec qui ont soutenu les travaux de la Commission avec professionnalisme et dévouement. Le Service des relations citoyennes et des communications, sous le leadership de monsieur Martin Lefebvre, ainsi que la Division de la prévention et de la qualité du milieu, dirigé par madame Carolyne Larouche, ont joué un rôle clé dans la coordination et l'accompagnement de notre démarche. Leur implication constante témoigne de l'importance accordée à la qualité de l'air dans les priorités municipales.

Ensemble, nous nous sommes engagés à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. Ce bilan témoigne de notre volonté collective d'agir, de recommander et de bâtir un avenir plus respirable. Chaque souffle compte. Et chaque geste que nous posons aujourd'hui façonne l'air que respireront les citoyennes et les citoyens de demain. Je formule le souhait que la Commission consultative pour la qualité de l'air poursuive son œuvre dans la durée, portée par l'engagement de tous ceux et celles qui croient à l'importance d'un air sain pour tous.



**Marie-Josée Asselin**

Présidente de la Commission consultative pour la qualité de l'air

**Pour accéder aux procès-verbaux de la Commission consultative pour la qualité de l'air**

Visitez le site Internet de la Ville de Québec, section *Participation citoyenne*

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne>

**Pour des renseignements supplémentaires au sujet des commissions consultatives**

Communiquez avec madame Manon Collette

Secrétaire des commissions consultatives

[manon.collette@ville.quebec.qc.ca](mailto:manon.collette@ville.quebec.qc.ca)